



CONSUEL

REÇU LE

23. MAI 2005

051304

COMITÉ NATIONAL POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE L'ÉLECTRICITÉ

Blagnac, le 19 avril 2005.

Nos réf. : BM/MC

NGSO SOBELEC SPIDER
BP 1203
11492 Castelnaudary cedex

Objet : précâblage YETI

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez sollicité pour obtenir une appréciation qualitative du système de précâblage que votre Société fabrique. Notre mission ne peut consister à certifier les produits, cependant, les nombreux contrôles que nous réalisons durant le processus de visa des attestations de conformité des installations électriques nous autorise à émettre un avis.

En tenant compte des justifications et des notes de calcul que vous nous avez volontiers fournies, en nous appuyant sur les résultats des contrôles que nous réalisons, nous pouvons affirmer que votre produit répond bien aux règles de sécurité en vigueur et respecte les règles de l'art définies dans la norme NF C 15-100. Sa conception permet une mise en œuvre et un dépannage faciles et de réaliser aisément des extensions.

Le système YETI de SPIDER nous paraît bien adapté à la préfabrication des pieuvres électriques et nos inspecteurs le valident dans les chantiers où il est mis en oeuvre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Régional


E. MARX